



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 53732

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur la complexité des formalités nécessaires pour embaucher un jeune entre 16 et 18 ans, pour un job d'été. Cette lourdeur décourage les employeurs potentiels, qui refusent de prendre des jeunes de moins de 18 ans, alors même que des emplois existent. Cela constitue une gêne pour les jeunes, qui ont besoin, à ce moment de leur vie, d'avoir des contacts réels avec le monde du travail. Il lui demande ce qu'il compte faire dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53732

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2004, page 10181